

Projet pédagogique

L'UAPE Arc-en-ciel est un lieu d'accueil pour les écoliers inscrits entre la 1^oéfantine et la 6^oprimaire à l'école des Collines, dont l'objectif principal est l'épanouissement de l'enfant au sein de la structure. C'est aussi un lieu d'apprentissage et d'expérimentation.

Rôles de l'équipe éducative :

- Satisfaire aux besoins fondamentaux de l'enfant.
- Veiller à la sécurité affective et physique de l'enfant.
- Veiller au respect et à l'acceptation de chacun dans toutes ses différences (culture, religion, sexe, milieu social, origine ethnique).
- Favoriser l'intégration au sein du groupe et de la société.
- Favoriser le développement des capacités relationnelles, intellectuelles et manuelles de l'enfant.
- Rendre l'enfant le plus autonome et responsable possible.
- Etre disponible et à l'écoute de l'enfant et de ses parents.
- Dépister et prévenir les mauvais traitements et les carences affectives.
- Privilégier l'enfant dans nos relations et nos activités.

Dans tous les cas l'équipe éducative travaille suivant une ligne pédagogique commune afin d'établir une continuité et une cohérence au sein de la structure.

Le respect de chacun passe avant tout par la discrétion envers les enfants, les parents et les membres de l'équipe éducative.

Valeurs éducatives :

Les valeurs éducatives doivent être solides car elles orientent nos actions quotidiennes auprès des enfants et des familles.

Les valeurs ci-dessous ont été dictées par les valeurs personnelles et professionnelles de l'équipe éducative.

Principales valeurs de l'équipe éducative en rapport avec les enfants, la famille et les collègues :

- Ecoute et communication non violente.
- Respect : politesse, savoir-vivre, ressenti de l'autre, matériel, environnement.
- Tolérance : non jugement quant aux appartenances culturelles, sociales, religieuses, idéologiques, politiques.
- Discrétion, respect de la confidentialité et du devoir de réserve.
- Coopération : entraide, partage des informations et des connaissances professionnelles, cohérence, esprit d'équipe.
- Ponctualité.

Encadrer la vie sociale :

- Apprendre à l'enfant à se situer au sein du groupe et l'inciter à s'exprimer ainsi qu'à écouter et respecter les autres dans leurs interventions et leurs idées.
- Des activités dirigées (jeux collectifs, activités manuelles, activités sportives) peuvent être proposées aux différents moments de la journée, suivant l'ambiance et le moment sans jamais être imposées.
- Apprendre à l'enfant à respecter les règles, le matériel et l'environnement dans lequel il évolue.
- Encourager les contacts avec l'extérieur afin de susciter sa curiosité et de favoriser son apprentissage de la vie sociale.
- Lors des sorties extérieures et durant les trajets entre l'école et l'UAPE, apprendre aux enfants les règles élémentaires de la circulation routière et du comportement à adopter en tant que piéton.

Du développement à l'autonomie :

- L'équipe éducative veille à instaurer un climat de confiance autour de l'enfant afin qu'il exploite au mieux ses capacités.
- L'équipe éducative encourage les initiatives personnelles et incite l'enfant à donner son avis.
- L'écoute et la bienveillance de l'équipe éducative apportent soutien et protection à l'enfant.
- L'équipe éducative aide les enfants à gérer leurs conflits afin qu'ils y parviennent petit à petit tout seul.
- Les jeux libres permettent à l'enfant de créer ses propres règles, son propre fonctionnement et développent son imagination.
- L'équipe éducative valorise les qualités créatrices et artistiques de l'enfant lors des activités manuelles.

Jouer et se détendre :

- Afin de décompresser de la journée scolaire, les temps de jeux à midi sont généralement libres. Toutefois l'équipe éducative peut également proposer des jeux dirigés.
- L'UAPE est aménagée de manière à offrir les éléments nécessaires au bon déroulement des activités ludiques.
- Les activités créatrices permettent à l'enfant d'exprimer sa personnalité, ses goûts. L'équipe éducative encadre et encourage l'enfant afin qu'il ait du plaisir quel que soit le résultat.
- Un coin de calme est aménagé pour permettre à l'enfant qui le désire de se reposer.

Les devoirs scolaires :

- L'UAPE n'est pas une étude surveillée mais offre toutefois, pour ceux qui le désirent, un coin pour faire les devoirs au calme.
- L'équipe éducative n'est pas responsable de la validité des réponses apportées lors des exercices. Elle ne se substitue pas aux parents. En revanche elle reste disponible pour répondre aux questions des enfants dans la mesure du possible. Elle ne fait pas les devoirs à la place des enfants.
- En cas de grandes difficultés, l'équipe éducative le signale aux parents.

Les repas : Label « fourchette verte »

- La structure étant labellisée « fourchette verte », certaines règles doivent être appliquées et respectées.
- L'adulte encourage la discussion tout en maintenant un climat propice au bon déroulement du repas.
- L'enfant doit apprendre à respecter la nourriture.
- L'équipe éducative tient compte des particularités alimentaires de chacun (allergies, régimes, végétariens,...) dans la mesure du raisonnable et du faisable.
- L'enfant doit goûter de tout sans être forcé. Au 1^oservice l'enfant se sert de tout en petite quantité. Au 2^oservice se ressert sous le regard de l'adulte qui le conseille pour bien équilibrer son repas.
- Le dessert n'est pas une obligation mais fait partie intégrante du repas. Ce n'est pas non plus un moyen de punir l'enfant.

Relations au sein de l'équipe :

- Il est indispensable que l'équipe travaille de manière cohérente et dans un but commun. Par conséquent un maximum de communication est essentiel au bon fonctionnement de l'UAPE.
- L'adulte se remet en question et réajuste au besoin ses actions.
- L'adulte va au bout de son intervention mais peut parfois susciter l'appui d'une collègue s'il le juge nécessaire et pertinent.
- Le travail en équipe implique respect, écoute, honnêteté et confiance.
- Aucune mésentente et aucun conflit ne se règle en présence des enfants.
- Chaque information ou observation concernant un enfant doit être consignée dans un « cahier de liaison ».
- Les discussions personnelles et professionnelles se font hors de la présence des enfants.

Relations avec les parents :

- Un climat de confiance et d'harmonie favorise les relations avec les parents.
- L'équipe éducative reste ouverte et à l'écoute des parents.
- L'équipe éducative ne se substitue pas aux parents mais entretient des relations affectives avec l'enfant d'une autre nature.
- Les parents participent à la vie de l'UAPE par des entretiens, des contacts journaliers, des fêtes...

Pour finir ... :

- Les membres de l'équipe éducative s'engagent à observer les principes de ce projet pédagogique.
- L'objectif principal de l'UAPE est de proposer aux enfants un lieu d'accueil propice aux apprentissages et aux expérimentations dans un cadre sécurisant et adéquat.
- Ce projet pédagogique est une ligne directrice qui peut être amenée à évoluer et à être adaptée.

Fait à Sion, le

Signatures des membres du coordinateur et des membres de l'équipe éducative :

Tarrago Diego :

Bonvin Anne :

Pellissier Janique :

Charvet-Ballestraz Sarah :

Fernandes Joanna :

Halimi Sylvia :